

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 5 (1891)

Artikel: A nos lecteurs

Autor: Tripet, Maurice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nos 59 & 60.

1891

NOVEMBRE-DÉCEMBRE.

Ce Journal est recommandé par le Département de l'Instruction publique de l'Etat.



A NOS LECTEURS

ES *Archives Héraldiques Suisses* terminent, avec ce double numéro, la cinquième année de leur existence ; elles vont recommencer vaillamment une sixième année de travail et de recherches, et l'appui que leur donnera la Société Suisse d'Héraldique ne pourra que leur être précieux ; du reste, à l'avenir, tous les articles seront soumis à un examen sérieux de la part du Comité de la nouvelle Société ; nous prions nos abonnés et nos collaborateurs de nous continuer leur aide efficace et d'assurer l'existence d'un journal dont les débuts furent parfois bien pénibles. Nous désirons que la sixième année des *Archives* soit féconde en travaux et en découvertes intéressantes.

Neuchâtel, novembre 1891.

Maurice TRIPET.